

la Marée Montante

Journal communautaire de Kamouraska



Crédit photo: Nicolas Gagnon

AFFAIRES MUNICIPALES

MOT DE LA MAIRESSE

Par les années passées, l'organisation et la tenue des marchés publics de Kamouraska se faisaient par les bénévoles de l'organisme Développement de Kamouraska. Lors de la tenue de l'AGA de l'organisme, les membres ont annoncé que pour la saison 2024, ils ne souhaitent pas reprendre la gestion des marchés.

La municipalité a donc choisi de maintenir les marchés publics avec l'aide de bénévoles. Cette décision s'est prise aisément, considérant tous les aspects positifs de cette activité. Circuit court, marché de proximité, échange avec les producteurs, ce sont autant de belles idées qui deviennent réalité avec les marchés publics de Kamouraska. De plus, sensibles à la réalité de nos restaurateurs, l'offre alimentaire sur le site sera limiter à quelques marchés seulement.

La municipalité est fière de reprendre les marchés publics dont les dates seront le 22 juin, les 13 et 20 juillet, les 17 et 31 août et le 7 septembre de 10 h à 14 h.

Les marchés se tiendront devant le 67 avenue Morel. En cas de pluie, les marchands pourront utiliser la salle communautaire quand celle-ci est disponible. Pour tout savoir sur les marchés, les publications se feront sur la page Facebook de la municipalité. Au plaisir de vous y voir!

Anik Corminboeuf

Mairesse de Kamouraska

LA MARÉE MONTANTE

Ce journal communautaire est publié à 325 exemplaires et distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska.

Vous vivez à l'extérieur de Kamouraska et vous souhaitez recevoir le journal La Marée Montante?

- Pour recevoir la copie papier, veuillez vous abonner au coût de 25,00 \$ par année, frais de poste et de manutention inclus.
- Pour recevoir la copie électronique gratuitement, veuillez consulter le site Web de la municipalité à l'adresse suivante :
www.kamouraska.ca/journal-local-la-maree-montante

Vous pouvez aussi lire ce journal en couleur à partir de notre site Web!

L'équipe responsable du journal se réserve le droit de modifier les articles tout en conservant la teneur du message. Une charte éditoriale et rédactionnelle est disponible sur le site web de la municipalité.



Pour nous contacter

67, avenue Morel, Kamouraska (Québec)
G0L 1M0

418 492-6523, poste 223
mareemontante@kamouraska.ca

Prochaine date de tombée
13 avril 2024

AFFAIRES MUNICIPALES

Séance du conseil du 8 avril 2024

Voici un résumé des points discutés et des résolutions adoptées lors du conseil municipal:

Entente avec la MRC de Kamouraska

Une résolution a été adoptée autorisant la signature d'une entente pour la gestion des obstructions dans les cours d'eau. Les travaux de gestion des obstructions peuvent comprendre des activités telles que le nettoyage des rivières et des cours d'eau afin d'assurer la libre circulation de l'eau et à réduire les risques pour les communautés riveraines.

Budget initial 2024 de la SHQ

Le conseil a adopté le budget initial 2024 de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Aide financière au Programme d'aide à la voirie locale

Le conseil a adopté une résolution pour demander une aide financière spécifique au Programme d'aide à la voirie locale. Ce programme est une initiative gouvernementale qui permet de soutenir les municipalités dans l'amélioration et l'entretien de leurs infrastructures routières .

Appui à la FCM

Une résolution d'appui à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) concernant le déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique a été adoptée.

Recommandations au gouvernement fédéral

Le conseil a adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral d'intégrer de nouveaux programmes en matière d'infrastructures dans le budget 2024 et d'augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes.

Gabrielle Bedard, greffière adjointe

Florence Drapeau, stagiaire en communication

Charade

Mon premier est un animal que vous pouvez trouver dans une ferme.

Mon deuxième est un pronom démonstratif.

Mon troisième est une matière utilisée pour fabriquer des bas très chauds.

Mon tout est une matière très fragile.

Réponse: Porcelaine

DES NOUVELLES DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Dans le cadre du 350e anniversaire de la fondation de la Seigneurie de Kamouraska, la bibliothèque a tenu un concours de photos qui immortalisent ce village dont nous sommes fiers. Vous avez été nombreux à envoyer vos magnifiques clignés! L'équipe de la bibliothèque sélectionnera bientôt les photos gagnantes qui seront publiées dans un calendrier de 18 mois (juin 2024 à décembre 2025) spécialement conçu pour les festivités prochaines du 350e. Les heureux gagnants recevront gratuitement cet unique calendrier qui sera en vente dans les commerces du village.

D'ailleurs, pour les commerçants et producteurs intéressés, l'équipe de la bibliothèque lance l'appel et entamera prochainement sa tournée pour solliciter la collaboration de 18 commanditaires (un par mois) qui bénéficieront ainsi d'une visibilité toute spéciale.

Grâce à ce partenariat établi avec les entreprises de Kamouraska, le calendrier sera en vente dès le mois le début de la saison touristique. Il sera également disponible à la bibliothèque et au bureau d'accueil touristique. Les profits serviront principalement à l'achat de livres pour la bibliothèque.

N'hésitez pas à nous suggérer des titres, toutes catégories confondues, pour nous guider dans nos achats. Nous souhaitons garnir nos rayons pour votre plus grand plaisir de lire!



Recherche d'un livre

Nous n'avons pas le livre que vous recherchez sur place? Aucun souci! Nous pouvons le faire venir en demande spéciale au Réseau Biblio du Bas-Saint-Laurent, avec un délai d'environ 3 semaines.

Heures d'ouverture

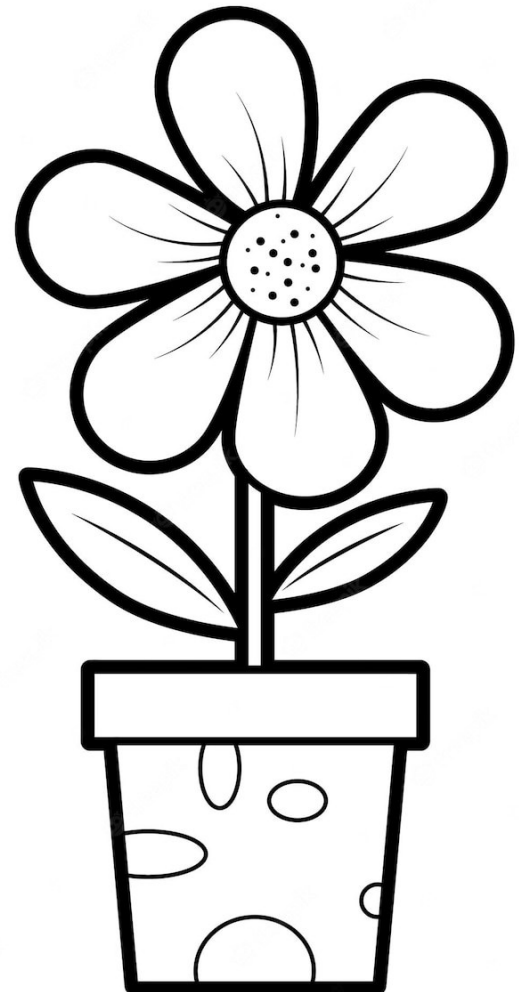
Dimanche	10h à 11h
Mardi	14h à 15h
Jeudi	19h à 20h

Claudine Auger

COMMANDE DE VÉGÉTAUX

La municipalité de Kamouraska effectuera une commande de végétaux pour ses plantations de 2024. Si vous envisagez de planter des arbres, des arbustes ou des plantes vivaces, il serait intéressant pour vous de vous joindre à la commande de la municipalité, car nous jouissons de prix très avantageux. Les plantes proviendront de la pépinière de Québec Multiplants et seront disponibles dans plusieurs formats .

Si cette offre vous intéresse, vous pouvez contacter le plus tôt possible Hervé Voyer au courriel suivant: hervevoyer@hotmail.com ou le bureau de la municipalité afin de recevoir la liste des végétaux disponibles.



KAMOURASKA FIÈRE DE SES ENTREPRENEURS

La Municipalité de Kamouraska est fière de célébrer deux victoires remarquables qui ont porté haut les couleurs de notre communauté.

Tout d'abord, nous adressons nos plus sincères félicitations à Monsieur Sylvain Drapeau et à toute l'équipe de la Ferme Drahoka pour avoir remporté le prestigieux titre Lactanet du meilleur troupeau laitier au Canada. Cette victoire, avec un score impressionnant de 988 points sur 1000, démontre leur dévouement et leur détermination à atteindre les plus hauts standards de qualité. En surpassant des concurrents de renom à travers le pays, la Ferme Drahoka a prouvé non seulement la qualité exceptionnelle de leur troupeau, mais aussi la rigueur et l'expertise qu'ils apportent à leur travail quotidien. Cette reconnaissance nationale vient couronner neuf années d'efforts soutenus et d'excellence inégalée, soulignant leur engagement indéfectible envers l'amélioration continue et le bien-être de leur troupeau.

Ensuite, c'est avec une grande joie et une immense fierté que nous adressons nos plus chaleureuses félicitations au nom de la municipalité de Kamouraska à Monsieur Kim Côté, chef et propriétaire du Restaurant Côté Est, pour sa récente victoire dans le mérite de la culture culinaire Renaud-Cyr. En remportant la catégorie « chef » du Renaud-Cyr, Monsieur Côté a non seulement mis en lumière son propre travail et son talent exceptionnel en cuisine, mais a également valorisé la vitalité et la créativité de notre industrie culinaire locale.

Sa capacité à capturer l'essence même de notre région à travers ses créations culinaires est une inspiration pour nous tous, mettant en valeur les trésors de notre terroir avec passion, créativité et dévouement. La détermination de Monsieur Côté à devenir un agent de changement au sein de son domaine, à travers ses initiatives visant à préserver l'environnement et à sauvegarder la biodiversité, est grandement louable.

Au nom de tous les habitants de Kamouraska, nous félicitons une fois de plus ces lauréats pour leurs réalisations exceptionnelles. Leurs succès sont une source de fierté pour notre communauté et une inspiration pour l'ensemble de l'industrie. Nous sommes impatients de voir les futures innovations tant dans l'agriculture que dans la cuisine que ces champions nous réservent.



Crédit photo: Côté-Est

LE RETOUR DES EIDERS À DUVET

Le retour des eiders

Connaissez-vous l'eider à Duvet? Vous l'avez peut-être déjà vu ou même entendu. Cet anatidé niche en colonies sur les îles du Bas-St-Laurent, notamment à Kamouraska. Les mâles eiders quittent à la fin du printemps tandis que les femelles restent avec leurs petits tout l'été.

Qu'est-ce qui rend l'Eider si unique? Ces anatidés à un duvet reconnu depuis au moins trois siècles pour ses propriétés de cohésion et d'élasticité. Il suffit de tenir quelques secondes dans sa main une boule de duvet pour comprendre que c'est une matière extrêmement chaude.

Que fait-on avec le duvet des eiders ici au Bas-St-Laurent? C'est la compagnie Duvetnor, un OBNL, fondé par des biologistes, qui fait la collecte du duvet au printemps. À l'aide de leurs employés et de spécialistes, ils s'arrêtent récolter le duvet sur les îles où l'on retrouve des colonies d'eider.

Ne vous inquiétez surtout pas, la cueillette du duvet par l'équipe de Duvetnor est faite éthiquement et suit les réglementations fédérales. Le duvet qui est récolté provient des nids des femelles eider qui ont arraché ce dernier pour garder au chaud leurs œufs. La collecte consiste alors à prendre une petite partie du duvet des nids tout en veillant à en laisser une bonne quantité pour protéger les œufs.



Crédit photo: Sophie Thibault



Crédit photo: Duvetnor

Certification . Fiscalité . Services-conseils .
Actuariat . Syndics et gestionnaires

Saint-Pascal : 418 492-3515
La Pocatière : 418 856-2690

mallette.ca

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

 **Desjardins**
Caisse Centre-Est-
du-Kamouraska

CRÉATEUR D'AMBIANCE


Camille Dumais Inc.

418 492-2347

1005 rue Lévesque, Saint-Pascal

Matériaux & Quincaillerie
Portes & Fenêtres
Poêles & Fournaises
Couvre-plancher
Décoration
Peinture
Outillage & Machinerie à bois

CAMILLEDUMAIS.COM

Construc-

Yves Gosselin

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Spécialiste en rénovation de maison
ancestrale et construction neuve d'allure

418 492-3492
Cell. : 418 714-5736

9, route Lauzier
Kamouraska

 Clinique auditive
Kamouraska
MAGGIE CARON AUDIOPROTHÉSISTE

489, AVENUE D'ANJOU
SAINT-PASCAL



1 PERSONNE SUR 2
ÂGÉE DE 70 ANS ET PLUS



PRÉSENTE UNE
PERTE AUDITIVE

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU 418 308-1489
POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF OFFERT SANS FRAIS EN TOUT TEMPS !

CÔTÉ EST

KAMOURASKA

BUYETTE
&
MARCHÉ GOURMAND

Pour le quotidien
ou les grandes occasions!

Consultez notre site web pour tout savoir.

76, avenue Morel. 418-308-0739

www.cote-est.ca



EXCAVATION - TRAVAUX À FORFAIT
ÉPANDAGE DE LIQUIDES ET SOLIDES
DÉNEIGEMENT

94, rang des Côtes, KAMOURASKA

Jean-François Paradis
418.860.6438



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Mathieu
RIVEST
DÉPUTÉ DE CÔTE-DU-SUD

Bureau de circonscription
418-234-1893 | Sans frais : 1 866 774-1893
6, Rue Saint-Jean-Baptiste Est, bur. 206
Montmagny (Québec) G5V 1J7
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

Édifice Claude-Bécharé
418 492-7730 | Sans frais : 1 866 774-1893
235, rue Rochette, bur. 108
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
mathieu.rivest.cds@assnat.qc.ca

le fil bleu

MÉTIERS D'ART · KAMOURASKA

réouverture en mai 2023
au 84 ave Morel

lefilbleu.ca